
L'enseignement technique.

Numéro d'inventaire : 1979.31454

Auteur(s) : Ivan Christin

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Éditeur : Faculté de droit et des sciences économiques de Grenoble (Grenoble)

Date de création : 1968

Description : Tapuscrit.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Communication pour le Colloque d'histoire scolaire et universitaire (3 et 4 mai 1968).

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 29

Ivan CHRISTIN

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES
DE GRENOBLE

*

INTRODUCTION

La transmission et l'accroissement de savoirs concernant un art appliqué font partie des formes parmi les plus anciennes de l'éducation. Il appartenait toutefois à la période moderne de l'histoire de l'humanité d'en faire un système d'enseignement organisé, au même titre que l'enseignement de la pensée sous ses formes les plus diverses. Toute analyse de l'évolution historique de l'enseignement technique nécessite en préalable une définition de cette modalité de l'éducation. Une première remarque doit alors être effectuée : L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE est doté d'une spécificité fondamentale, c'est-à-dire qu'il est destiné à déboucher directement sur l'activité économique, et cela, à partir d'un degré assez bas dans l'échelle des enseignements ; il est en conséquence peut-être assez artificiel de procéder à une distinction terminologique entre enseignement technique proprement dit et enseignement professionnel. Par ailleurs, une analyse même sommaire de la liaison entre l'évolution économique et l'évolution de l'enseignement technique devient intéressante, afin de dégager des interactions qui ont pu s'établir entre les deux phénomènes.

*

Diverses questions de méthode mériteraient en outre d'être soulignées, à l'occasion de cette introduction. Si en raison d'une, particulièrement de celle-ci, de la recherche quantitative sur l'évolution économique française : les statistiques disponibles ne sont pas de bonne qualité c'est-à-dire homogènes sur de longues périodes et précises à partir de dates assez anciennes. L'étude des modulations historiques de l'enseignement technique ne peut donc se contenter d'une approche quantitative, mais elle doit nécessairement se doubler d'une approche que nous qualifierons d'historico-économique au travers de laquelle nous pourrions percevoir les diverses péripéties qui ont pu marquer la vie de l'enseignement technique pour lui donner son visage actuel. L'avantage essentiel de cette analyse tient au fait qu'en l'absence de statistiques précises nous pourrions retenir quatre périodes significatives.

Par M. Ivan CHRISTIN

Assistant

Ivan C H R I S T I N

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

-:-:-:-:-

INTRODUCTION

La transmission et l'accroissement du savoir concernant un art appliqué font partie des formes parmi les plus anciennes de l'éducation. Il appartenait toutefois à la période moderne de l'histoire de l'humanité d'en faire un système d'enseignement organisé, au même titre que l'enseignement de la pensée sous ses formes les plus diverses. Toute analyse de l'évolution historique de l'enseignement technique nécessite au préalable une définition de cette modalité de l'éducation. Une première remarque doit alors être effectuée : ce type d'enseignement est doté d'une spécificité fondamentale, c'est-à-dire qu'il est destiné à déboucher directement sur l'activité économique, et cela, à partir d'un degré assez bas dans l'échelle des enseignements ; il est en conséquence peut-être assez artificiel de procéder à une distinction terminologique entre enseignement technique proprement dit et enseignement professionnel. Par ailleurs, une analyse même sommaire de la liaison entre l'évolution économique et l'évolution de l'enseignement technique devient intéressante, afin de dégager des interactions qui ont pu s'établir entre les deux phénomènes.

Diverses questions de méthode mériteraient en outre d'être soulignées, à l'occasion de cette introduction. N'en retenons qu'une, particulière au cadre général de la recherche quantitative sur l'évolution de l'enseignement français : les statistiques disponibles ne sont pas toujours de bonne qualité c'est-à-dire homogènes sur de longues périodes et précises à partir de dates assez anciennes. L'étude des modulations historiques de l'enseignement technique ne peut donc se contenter d'une approche dynamique quantitative, mais elle doit nécessairement se doubler d'une approche que nous qualifierons d'historico-structurelle au travers de laquelle nous pourrions percevoir les diverses péripéties qui ont pu marquer la vie de l'enseignement technique pour lui donner son visage actuel. L'avantage essentiel de cette méthode d'analyse tient au fait qu'en l'absence de statistiques valables nous allons pouvoir retenir quatre périodes significatives.

Une dernière observation doit enfin être faite et elle apparaît en corollaire de la première : depuis la première révolution industrielle, l'histoire économique a été marquée par une extension de la zone d'action de la Puissance Publique ; aussi, dans ce domaine si proche de l'histoire économique qu'est l'histoire de l'enseignement technique, il conviendra de voir dans quelle mesure une telle évolution s'est produite, en parallèle. Nous ne devons de la sorte pas limiter nos investigations aux seules initiatives résultant de l'action de l'Etat mais prendre aussi en considération les actions menées par l'initiative privée (au sens large), pour tenter d'adapter l'éducation technique aux développements de la technique elle-même.

PREMIERE PARTIE : AVANT 1880 ou LE TEMPS DES INITIATIVES DESORDONNEES ET PARCELLAIRES.

La fin du XVIII^e siècle français a été marqué par deux sortes de révolutions : une révolution industrielle, conséquence de l'importation des progrès techniques nés en Angleterre quelques décennies auparavant, et une révolution structurelle conséquence de l'adaptation des cadres nationaux aux progrès généraux de la société. Prises ensemble, ces deux révolutions ont en quelque sorte constitué le phénomène même de l'industrialisation (1). La prise de conscience de l'industrialisation est venue assez vite dans au moins une grande école de pensée du début du XIX^e siècle : celle de Saint-Simon et de ses disciples. Productionniste et humaniste en même temps, Saint-Simon est le défenseur d'une "économie gouvernée", gouvernée par les producteurs (industriels, ingénieurs, agriculteurs, banquiers) qui remplaceraient le gouvernement des hommes par "l'administration des choses". Ainsi, à une société fondée sur la naissance, succéderait une société fondée sur la connaissance et dans laquelle les hommes s'entreproduiraient. Naturellement, industrie et science occupent une place importante dans la pensée Saint-Simonienne. Reprenons ici les quelques lignes de F. Perroux : "pour l'enseignement et pour le perfectionnement (lisez la recherche), il s'agit de faire payer l'Etat, d'organiser hiérarchiquement le corps des enseignants et des chercheurs, en gardant leurs efforts de la dispersion grâce à un programme... L'Etat doit honorer la recherche et l'enseignement scientifique appliqués : ils tendent à féconder l'industrie et ils en reçoivent de puissantes impulsions." (2)

(1) selon la terminologie de F. Perroux.

(2) F. Perroux : "Industrie et création collective" - Paris, P.U.F., 1964, p. 38,39.